

MENTION

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

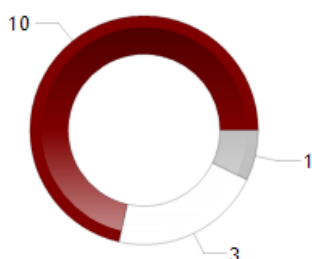
PARCOURS

Economie sociale et solidaire

— DEVENIR DES DIPLÔMÉ·E·S —

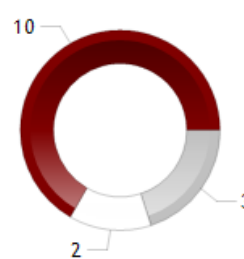
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 14



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Taux d'insertion
à 18 mois : 93%
à 30 mois : 83%

■ En emploi □ En recherche d'emploi et en promesse d'embauche ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- agent administratif des finances publiques
- assistante de service social
- collaborateur comptable
- assistante administrative
- chargé de développement
- conseiller placement
- assistante commerciale
- chargé de projet développement
- contrôleur de qualité logistique

— SATISFACTION —

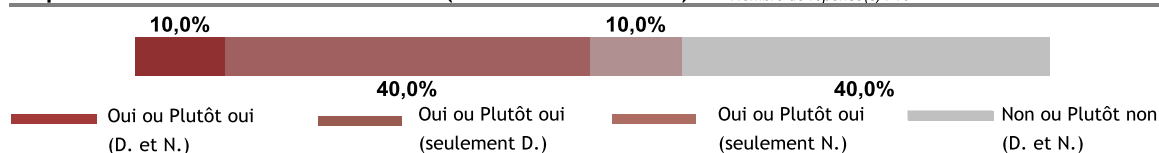
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 10



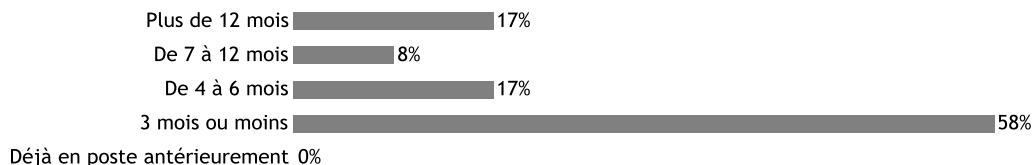
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 10

- Relations personnelles ou professionnelles 30 %
- Candidature spontanée 10 %
- Concours de la fonction publique 20 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 10 %
- Suite à un stage 10 %
- Offre sur site Web d'entreprise 10 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

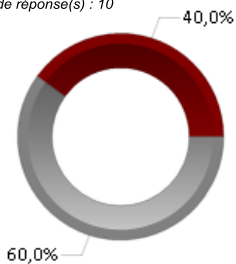
Nombre de réponse(s) : 12



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 10



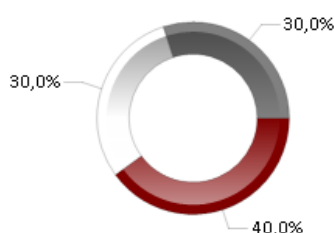
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

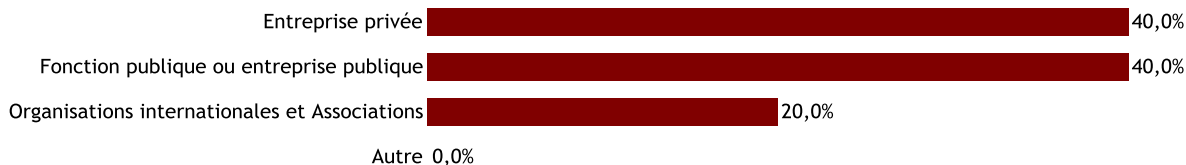
Nombre de réponse(s) : 10



Cadre Technicien Employé

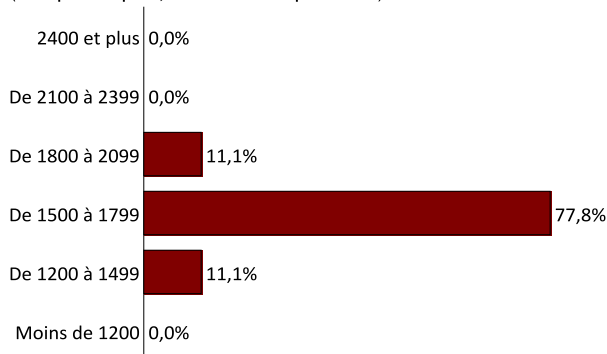
Employeur

Nombre de réponse(s) : 10



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



Salaire médian : 1600 euros

Salaire moyen : 1621 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10

